

► Développement



► Contacts

Pôle entreprise

05 61 10 47 47
fvignes@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Bénéficiaire de l'aide d'un prestataire conseil à l'innovation.

► Bénéficiaire

Entreprise artisanale.

► Description de la prestation

- L'analyse du besoin en fonction de l'innovation envisagée.
- La mise en relation avec un prestataire Conseil pour accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre du projet innovant : laboratoire, centre technique, bureau d'études.
- Le montage du dossier financier pour mobiliser les aides destinées à financer le Prestataire Conseil.
- le montage du dossier financier pour mobiliser les aides destinées à financer l'étude.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous à la CMA et en entreprise.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.